



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal  
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et  
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

## C O M P T E R E N D U

### Réunion du Comité Directeur Vendredi 07 février 2020

#### Présents :

Mmes : CASSAIGNEAU - CLAMENS - LOZANO - MONDRAGON -  
ROUGES - SANS

Mrs : ARCANGELI - AZEMA - ARNAUD - DALLIER - DEBEZI -  
GALIANO - HUGUET - LE BOT - LE MANACH - NEVEU -  
PINAUD - RICARD

#### Absents excusés :

Mmes: FOURNES

Mrs: BEIGNON – CARLE – DUCASSE - JURADO - LACROUX –  
VIGNERES

Secrétaire administrative, Valérie

#### Préambule du Président

Bonjour à toutes et tous. Nous nous retrouvons ce vendredi soir, merci à vous d'être présents. Désolé de ne pas avoir pu faire la réunion vendredi dernier, mais une réunion de dernière minute m'a contraint à la repousser à ce jour.

La saison démarre tambour battant avec la mise en place du nouveau championnat de tir de précision. Je sais le travail et l'investissement que cela vous a demandé. Mais le résultat est là et je note que tout s'est bien passé. Des améliorations mais aussi des correctifs devront être apportés par la FFPJP car nul doute qu'après cette première édition, le nombre de participants comme dans tous les championnats, sera grandissant et se posera alors la question de l'intendance, de la gestion de masse.

Je tenais à vous remercier pour ce travail de l'ombre, de votre mobilisation et de votre capacité à fédérer vos secteurs autour d'une action dont la mise en œuvre était plus qu'incertaine car nous ne pouvions savoir où nous allions. D'autres présidents de Comité n'ont pas eu ma chance et se sont heurtés à des difficultés au point de devoir annuler leur championnat. Il est certain que le flou autour du règlement initial n'a pas aidé à la sérénité.

Maintenant place aux qualificatifs, à la Coupe de France, notre dernier représentant La Salvetat Saint Gilles se déplacera à ILLZACH, souhaitons qu'il entre dans la phase finale : ce serait bien pour eux, ce serait bien pour nous.

Puis viendra le temps des championnats avec j'espère la même réussite qu'en 2019.

La gestion de notre discipline est chronophage. Il est important de savoir se ménager et donc de ne pas s'éparpiller dans les missions annexes (certes importantes) comme l'arbitrage, la gestion d'un club, d'une école de pétanque ou d'une autre association.

Il faut savoir se préserver pour durée et ne pas arriver à saturation. Les membres élus du Comité doivent être des fédérateurs, ils doivent pouvoir agglomérer autour d'eux des compétences et des personnes qui peuvent les épauler dans les tâches (nombreuses) à mettre en œuvre au niveau des secteurs. Faire tout à trois, est pour moi illusoire, il faut le dire et le faire comprendre aux clubs dont vous avez la charge, sinon il faut être moins exigeant.

Demain, certains d'entre vous se retrouverons sur les terrains pour le deuxième tour du tir de précision, alors essayons d'être concis afin de ne pas finir trop tard.

Michel LE BOT

## 1- Compte rendu du Congrès Départemental du 08 décembre 2020 à Cornebarrieu

Michel LE BOT remercie les municipalités de Cornebarrieu et de Colomiers pour la mise à disposition des installations. Il remercie les membres du Comité ainsi que le club et les bénévoles de Cornebarrieu pour les travaux et la ville de Colomiers pour l'accueil de la restauration : tout a été fait pour que l'on soit accueilli dans de très bonnes conditions et les interventions furent de qualité.

- Raymond NEVEU revient sur le vote validant la refonte des secteurs par les Présidents de Clubs pour 2021 qui selon lui, visait un projet global. Les modalités de découpe des zones de qualifications devraient être travailler au cas par cas.
- Raymond LE MANACH nous avons été clair dans tous les secteurs où nous sommes allés : nous allons revenir vers eux dès que nous connaissons les participations aux qualifications de cette année ce qui nous permettra de valider les zones de qualification.
- Francis RICARD nous nous sommes déplacés dans TOUS les secteurs et avons pris le temps de répondre à toutes les questions. Nous avons annoncé qu'une seule chose serait figée, le découpage des nouveaux « districts » se ferait conformément au découpage des cantons.

Le prochain Congrès Départemental aura lieu à LAVERNOSE LACASSE le 29 novembre 2020.

## 2- Compte rendu du Congrès National des 10 & 11 janvier 2020

Congrès qui avait lieu dans la superbe Ville du Touquet dans de très belles installations. Trois sujets ont émergé de l'ordre du jour :

- la licence loisir/compétitions
- les championnats de France à 128 Elites/Honneur et à 128 pour les Promotion
- le centre National Michel Desbois

Ces sujets ont donné l'impression de ne pas avoir été préparés en amont ce qui fit capoter la discussion qui au demeurant aurait dû être constructive, après ¾ d'heures de débat.

Exemple : proposition de modifications des Championnats de France, mis au vote : pour = 0 ; abstentions 2 ; contre, tout le reste de l'assemblée ! Il en fut de même pour le vote sur la licence loisir/compétition. D'autres débats ont fait jour sur les tenues, les gabarits homologués FD pour le tir de précision etc. Nous sommes rentrés du Touquet sans beaucoup de réponse à nos interrogations.

## 3- Compte rendu du Congrès Régional des 25 & 26 janvier 2020

Marie-Madeleine CLAMENS rendez-vous était donné à Narbonne. Le samedi matin, les Commissions se sont réunies pour faire le bilan de l'année écoulée et présenter les projets 2020.

Pour le CD31 étaient convoqués : Arbitrage, Didier BASSO, absent excusé ; ETR, Alain Azéma, présent ; C° Compétition, Francis Ricard, présent ; C° Finances, aucun représentant désigné ; C° Féminine, Lydie Lozano ; Statut Règlements, Michel Le Bot, présent.

Ces commissions ont toutes bien travaillé et présenté au Comité Directeur des comptes-rendus complets de l'activité 2019 et leur projection pour 2020 dans une ambiance conviviale et studieuse, propice à un travail en équipe.

↳ Francis RICARD pour la C° Compétition : tous les travaux préparés et présentés par la C° Compétition ont tous été adoptés. Nouveauté : identité des indemnités entre tous les CRC, Open, Féminin, Vétérans et JP. Création d'une division régionale en CRC vétérans pour 2021.

↳ Lydie LOZANO pour la C° Féminine. Sur 13 départements, 6 présents ou représentés. Sont élues co-présidentes de cette C°, Marie-Christine SALVAT (CD12) et elle-même. Nous avons travaillé sur le projet du règlement de la compétition « Entente Fémina » de l'ex-territoire MP à la Région Occitanie pour 2021. Le Règlement doit être travaillé en contact avec toutes les C° féminines du CRO afin de faire un découpage géographique

↳ Alain AZEMA pour la C° ETR : 13 départements présents. Nous avons parlé des Championnats Occitanie, du tir de précision. Il est dommage qu'en réunion de la Commission, nous ayons perdu

beaucoup de temps à discuter sur la répartition des équipes départementales jeunes à qualifier aux Championnats de France pour les CD46, 48 et 65 (à qui la FD n'attribue aucune place au niveau départemental en 2021). Il est dommage que nous ne soyons pas avertis de ce qui est validé ou non.

- Raymond NEVEU fait remarquer que les membres ETR font des propositions lors de leur réunion qu'ils autovotent entre eux et rendent leurs choix opposables aux Comités.
- Marie-Madeleine CLAMENS : pour mémoire, le Président du Gard, Gilbert VIERNE a démissionné en décembre 2019 de ses fonctions de Président Départemental et par le fait de sa fonction de Responsable ETR au sein de la Région Occitanie. Le travail qu'il avait fait en amont avec sa commission, n'a pas été forcément relayé au niveau de toutes les strates. Le projet du championnat doublette Régional était dans les « tuyaux » depuis au moins un an et présenté lors de la dernière réunion de l'ETR du 7 septembre 2019.

Il est dommage que le compte-rendu de cette commission devant l'AG ait porté sur le bilan 2019 sans aucune projection pour 2020.

Le compte rendu complet de l'Assemblée Générale du CRO est en cours de rédaction. Il sera diffusé vers la fin du mois de février avec toutes ses annexes.

#### *4- Bilan des examens d'arbitres, Régional et Départemental*

##### a) Au niveau Régional

Dix-sept candidats seulement. Quatre admissibles (1 pour les CD30, CD34, CD46 et CD82) à la partie théorique de l'examen dont la meilleure note plafonne à 14,4 (moyenne pour être admissible est de 13,5). Les 2 candidats du 31 n'ont pas été reçus. Leurs notes très faibles relèvent un manque de préparation et de suivi. Comme tout examen, celui d'arbitre doit être étudié pour se donner tous les moyens de l'obtenir. Ces notes basses sont inquiétantes et révèlent un vrai problème de niveau de connaissances et de pratiques : c'est d'autant plus inquiétant que le candidat à l'examen d'arbitre régional exerce déjà (souvent, depuis plusieurs années) dans son département en qualité d'arbitre départemental.

Il est à noter que :

- La moyenne d'âges des arbitres est (assez) élevé, 59/60 ans.
- Beaucoup d'arbitres rencontre de gros problèmes rédactionnels dans leurs réponses écrites même si l'examen est un QCM.

Le Président de la Commission d'Arbitrage Régional, Jean-Jacques VIDAL a proposé de la formation et du suivi au sein du CRO, formation et suivi qui doivent être l'aboutissement d'une politique arbitrale départementale... encore faut-il vouloir les suivre.

↳ Raymond Neveu en termes de suivi, il existe de fortes disparités entre les arbitres et les éducateurs, ces derniers ont une obligation de recyclage tous les deux ans ; les arbitres n'ont rien.

↳ Michel Le Bot il y a certainement une carence de suivi chez les arbitres mais en ce qui concerne les Educateurs nous avons à contrôler leur savoir être, leur comportement et le contact avec les enfants, un arbitre est plus en contact avec les sportifs au cours d'une compétition, dans un cadre donné.

##### b) Au niveau Départemental par Serge Galiano

Tous les ans, nous organisons un colloque dans le Département sauf cette année où les tours qualificatifs du tir de précision sont venus surcharger le calendrier, déjà bien rempli. Sans revenir sur la forme du colloque, il est bon de retenir que n'y assistent **que ceux** qui veulent se tenir informés ... Nos arbitres formateurs qui sont à la CNA basent les formations sur ce qui est nouveau, sans revenir sur des cas spécifiques du règlement. Nous avons cette année, 10 candidats, 9 présents et 8 reçus (4 dans le GLS, 1 dans le secteur de Muret, 1 pour le Comminges, 1 pour Toulouse et 1 pour Pibrac) avec pour certains, des notes élevées 16,5 (13,5 pour être reçu). Note positive : le plus jeune candidat reçu a 16 ans et demi. BRAVO. En 2019, les 4 candidats reçus passent arbitres titulaires pour 2020.

Notre département avait deux candidats à l'examen d'arbitre National, Denis DELPONT et Josian GALAUP. La CNA avait proposé un stage de préparation de deux jours à Marseille auquel notre département a pris en charge leur frais. A ce jour, les résultats de l'examen ne sont pas encore connus.

## 5- Compte rendu des réunions de Commissions

- Commission Jeunes par Frédéric DEBEZI

Cette réunion s'est tenue le 15 janvier 2020 et a commencé par un bilan de fin de saison 2019. Les secteurs du GLS et de Carbone ne sont toujours pas représentés au sein de cette C°.

a) Le Championnat Régional Occitanie doublette jeune à Labruguière (81) aura lieu le 12 septembre 2020 (PV de réunion ETR du 7/0/2019). La nouvelle équipe de l'ETR 2020 doit présenter au Comité Directeur Régional, le RI de cette compétition, dans les prochains jours.

**1.a)** Hébergement des jeunes sur la Championnat Régional Occitanie 2020 à LUZECH (46). La C° Jeunes du CD31 demande que la réservation des chambres des 12 équipes qualifiées pour le dimanche matin (nuit du samedi au dimanche) soit faite par le CRO.

↳ Marie-Madeleine CLAMENS : certes cela semble évident. Mais au-delà du fait qu'effectivement, tout le monde sait que le lendemain il y a douze équipes présentes, nul ne peut anticiper le nombre d'équipes qui resteront sur place ou qui, par proximité, préféreront rentrer dormir chez eux.

Il faut se rappeler le championnat de Ligue Midi-Pyrénées de Muret pour lequel les chambres avaient toutes été réservées par le CD31 mais toutes n'avaient pas été occupées par les équipes qualifiées pour jouer le lendemain. Bilan : ces chambres sont restées à la charge du CD31 qui s'en est acquitté sans en recevoir le remboursement des Comités concernés.

Autres arguments :

- Quels sont les critères de réservation des Comités Départementaux, la proximité, le confort, le prix des chambres etc. ? Pour mémoire, Villefranche de Rouergue en 2019 où les réservations avaient été faites par le CD organisateur mais n'avaient pas été du goût de tout le monde.
- En amont, la question est récurrente au sein du CRO où les Comités ne manifestent aucun consensus pour aller dans cette voie.
- Le Comité du CD46, organisateur de ce championnat a envoyé par mail à tous les Comités, les coordonnées et les conditions d'hébergement des hôtels, en capacité de recevoir.

↳ Michel Le BOT : il appartient au Comité Départemental de faire cette réservation pour les équipes potentiellement qualifiables du Comité.

↳ Raymond NEVEU si c'est le Comité qui réserve tant mieux tant que ce n'est pas le club de l'équipe qualifiée qui doit s'en occuper !

↳ M. Frédéric DEBEZI s'insurge en trouvant anormal que le CD31 réserve puisque ce département ne peut anticiper son nombre d'équipes qualifiées mais finalement, la semaine prochaine, il appellera le Comité du Lot pour réserver 12 chambres.

**2.a)** les éducateurs demandent si leur hébergement du vendredi soir, peut-être pris en charge par le Comité, s'il y a plus d'une heure de route (comme pour les séniors) ?

Réponse de Serge GALIANO, Trésorier Général : la différence avec les séniors est que le Championnat Jeunes commence à 10h, les séniors à 8h ... Pour info, l'année dernière sur Villefranche de Rouergue, les nuits et les repas du vendredi soir leur ont été remboursés. Donc la question ne se pose pas.

b) Tir de précision

La journée du 13 avril ne convient plus aux éducateurs car tombe en face d'une compétition jeune à Millau « *institutionnellement inscrite dans le département* ». Ils demandent d'avancer la date au samedi 4 avril et une inscription au dimanche 22 mars.

↳ Francis RICARD : il était prévu qu'en cas de besoin, un second tour du qualificatif tir de précision séniors aurait lieu le 13 avril mais rien d'arrêté pour les jeunes. Francis avait demandé au responsable de la C° jeunes si au cas où il y aurait plus de 16 inscrit(e)s, était-il d'accord pour prévoir une première journée qualificative avec les séniors hommes et femmes ? Réponse de M. Frédéric DEBEZI : oui.

↳ Michel LE BOT : il s'agit d'un qualificatif qui en tant que tel, est prioritaire dans le département. Mais si les membres de la C° jeunes prennent en charge toute l'organisation de ce qualificatif, pourquoi

pas ce déplacement de date ? Il semble important de rappeler que le 4 avril coïncide avec les Championnats Départementaux, doublette sénior masculin et tête à tête féminin à Lasbordes. Il ne faudra pas dire que le Comité met des compétitions jeunes en face de Championnats seniors privant ainsi les éducateurs de participer auxdits qualificatifs ... La Commission jeunes devra se prononcer rapidement.

#### c) CDC 2020

En catégorie cadet/junior 19 clubs inscrits et seulement 9 clubs en catégorie benjamin/minime. Pour que tous les Clubs puissent se rencontrer, nous avons créé des groupes et non des poules d'où des rencontres étalées sur 2 journées.

Le fait que nous soyons passés de 3 à 2 ententes, a compliqué la tâche pour les écoles de pétanque comme le B2F, Roquettes ou Colomiers et a certainement laissé des jeunes sur la touche mais aussi (et peut-être) a favorisé un plus grand nombre de clubs inscrits.

Pour les tenues, et notamment pour les ententes, le haut du club d'appartenance sera exigé. Pour les phases finales régionales, on verra après.

#### • Commission Compétitions par Francis RICARD (voir pièce jointe en dernière page de ce CR)

a) Annulation du Challenge CUQUEL, concours officiel en JP inscrit au calendrier du CD31, les 11 & 12 janvier pour manque de participations (7 équipes). Ce manque de participants semble résider dans le fait que le même jour se déroulait un autre concours tripléte JP, non officiel car non inscrit au calendrier. Une compétition non officielle doit être présentée et validée par le secteur d'appartenance.

Les critères fédéraux en matière d'attribution d'équipe supplémentaire aux Championnats de France Jeu Provençal a été annoncé au Congrès National : l'un d'entre eux, est le nombre de concours officiel de la catégorie organisé et saisi sur Geslico dans un département. Or en HG, nous n'avons qu'une seule compétition saisie le National JP à Fenouillet, dont acte.

Sur l'application de ce critère nous n'aurons plus 2 équipes qualifiées au titre du Département au Championnat de France Doublette JP mais une seule.

b) CZC 2020 qui vont conditionner les CZC 2021 avec la restructuration des secteurs. Nous avons promis et nous le tiendrons, que tout club qui changera de district en 2021, gardera sa place acquise dans la division de 2020. Reste le cas du secteur de Toulouse dont la zone n'existera plus en 2021 et qui en ce moment, est en division unique.

➤ Proposition de la C° : considérer que seulement le 8 premiers clubs 2020 de la zone Toulouse intègrent les premières divisions des zones limitrophes. Proposition validée à l'unanimité.

c) Le TDP : le Club de MONDAVEZAN recevra le second tour qualificatif le 13 avril 2020. Nous sommes tous conscients que l'organisation du TDP a été du travail et a coûté de l'argent. Il a fallu faire manger tous les bénévoles, acheter le matériel etc. Pour y pallier, serait-il possible d'allouer aux secteurs une subvention exceptionnelle ou laisser le montant des inscriptions aux secteurs ?

↳ Michel LE BOT : ok pour le montant des inscriptions aux secteurs, le surplus à voir.

#### d) CDC 2020

- Un seul club ne s'est pas réinscrit, Pins-Vilatte en CDCF par manque d'effectif. La C° propose de valider ce retrait comme prévu dans le règlement. Validé.

- La montée d'un club du Secteur de Toulouse en CDCF 2020 alors que seules deux compétitions sur cinq prévues avec 9 équipes seulement, se sont déroulées en 2020. La C° propose à l'unanimité des membres présents qu'aucun club du secteur de Toulouse intègre le CDC F en 2020. Le comité directeur valide à l'unanimité cette proposition.

- Repêchage d'équipes en CDC F : les deux clubs repêchés sont Labège et Roquette. Proposition validée à l'unanimité par l'ensemble des élus. Ces deux clubs devront remplir leur feuille d'inscription.

- CDC Vétérans : beaucoup de difficulté à trouver les clubs pour recevoir les journées à deux matches. Depuis hier soir, c'est fait ! les groupes sont fait et seront sur le site. Le dépôt de listes : même principe que l'année dernière. Le dépôt des listes devra se faire 3 semaines avant la compétition concernée.

- Qualificatifs aux Championnats HG : ils sont établis sur les mêmes règles que l'année dernière. Dans nos

propositions, deux réflexions :

1<sup>ère</sup>) actuellement 60% des équipes sont attribués par rapport à la participation et 40% par rapport aux résultats. On souhaiterait équilibrer à 50/50.

2<sup>ème</sup>) faire comme au CRO, quand une équipe est absente le jour J du Championnat empêchant le remplacement de l'équipe, au lieu de donner la note de zéro à son secteur, noter moins 2 afin de limiter l'absentéisme.

↳ Michel LE BOT : le cahier des charges des CDC prévoit que le prix des repas est fixé à 15€. Le club de Colomiers demande de le réévaluer à 18€. Soumis à l'approbation du Comité Directeur, cette proposition est rejetée à l'unanimité pour 2020. Cette demande pourra être réétudiée pour 2021 dans le cadre de la nouvelle programmation budgétaire.

## 6 - Questions diverses

✚ Michel LEBOT

La convention UNSS a été signée au niveau Départemental c'est qui veut dire que les Educateurs peuvent intervenir dans les collèges. Je compte sur les Jeunes et les Educateurs pour investir le champ de l'UNSS. Le Championnat Départemental UNSS aura lieu le 26 février à Ramonville, le Championnat Académique aura lieu le 18 mars et l'interacadémique le 1<sup>er</sup> avril dans l'Hérault.

Dans nos règlements, on ne parle plus de « tenue identique » mais « **homogène** ». Dans nos qualificatifs secteurs, il faudra se montrer « souples » notamment sur le bas de la tenue. En matière de tenues, seul le jury est compétent et non l'arbitre.

✚ Frédéric DEBEZI

Depuis le 30 septembre dernier il y a eu une modification de la loi de la SS et des finances disant qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le certificat médical pour les jeunes de moins de 18 ans n'est plus obligatoire mais soumis à une simple déclaration parentale

Réponse de Michel LE BOT : non, il a été retoqué par le Conseil d'Etat. Le certificat médical pour les enfants reste donc toujours obligatoire dans les mêmes conditions que les adultes.

✚ Roland DALLIER

Concernant l'arbitrage sur le 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France, un arbitre peut-il arbitrer son club ? Oui.

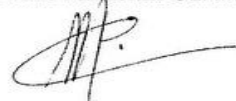
**L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 11h45**

**La prochaine réunion est fixée au vendredi 6 mars à 20h**

Le Président du CD 31,  
Michel Le Bot.



La Secrétaire Générale,  
Marie-Madeleine CLAMENS.





## COMMISSION COMPETITIONS

Mercredi 22 janvier 2020 à 18h30 au siège du CD 31



### Présents :

Mmes Brigitte Sanz, Delphine Mondragon, Marie Madeleine Clamens  
Mrs Alain Pinaud, Jean Bernard Vignères, Rolland Dallier, David Carle, Alain Azema, Serge Galiano,  
Raymond Le Manach, Thierry Lacroux et Francis Ricard.

Absents excusés :

Mme Chantal Cassaigneau et M. Frédéric Debezi  
Tous les secteurs sont représentés sauf celui de Toulouse.

### Annulation de concours

- Le club de Gagnac a sollicité les responsables du secteur des 4 Vallées pour annuler le concours prévu au calendrier le 16 Février 2020 sous prétexte qu'ils ne peuvent jouer la Coupe de France contre Beauzelle que ce jour-là. Après vérification, ce choix de date (coupe de France) n'est pas impératif. Les responsables du secteur aviseront le club sur le refus d'annulation de ce concours pour le motif invoqué.
- Challenge Cuquel à Tournefeuille du 11 Janvier annulé (manque de participation)
  - o La concurrence de dates avec un concours JP (non officiel) à Castanet n'est pas judicieuse
  - o Faut-il revoir notre réglementation sur nos concours à tours qualificatifs pour le Jeu Provençal ?
  - o Les critères fédéraux sur l'attribution des équipes aux départements pour les championnats de France Jeu Provençal sont basés sur le nombre de compétitions officielles (et saisies dans Geslico) organisées dans le département.

### CDC JP 2020

En accord avec Denis Jurado et au vu du bilan 2019, cette compétition a été revue.  
12 clubs sont inscrits.

Elle comportera 2 phases :

- Phase de groupe (5 matches en 3 journées) à Colomiers et à Fenouillet (2 journées). Les secteurs de Pibrac et des 4 Vallées doivent désigner un arbitre et un délégué.
- Phase finale (8 équipes) en élimination directe à Castanet. Le secteur du Grand Lauragais doit désigner un arbitre et un délégué.

### Championnats de Zones (masculin et féminin) 2020

Avec la restructuration géographique qui sera effective en 2021, nous devons apporter quelques précisions pour ces championnats 2020.

Nous avons promis que tout club qui changera de district en 2021 gardera la place acquise dans sa division en 2020.

- Le secteur de Toulouse n'ayant qu'une division en 2020, nous proposons que les 8 premiers clubs en 2020 soient intégrés en 1° division de leur nouveau district en 2021.

Les nouveaux districts (sauf le Comminges) comporteront plus de clubs, afin d'anticiper, les propositions suivantes sont à étudier et à valider en Juin 2020 :

- Mise en place d'une 3° division en CZC masculin
  - o Annoncer les quotas de maintiens, montées et descentes sur le CZC 2020
- Organiser ces compétitions en concours en 4 parties pour qu'elles ne se terminent pas trop tard
- Calquer alors le règlement sur le CZC vétérans ou autre
- Pour les CDC et CZC féminins, nous devons réfléchir à une nouvelle structure :
  - o Une division 2 en CDC
  - o Une division 2 en CZC
  - o La commission féminine fera une étude et une proposition

### Grille d'évaluation des championnats départementaux

Comme prévu lors de notre dernière réunion, nous allons la revoir.  
Après un large tour de table, plusieurs propositions émanent.

La commission propose de supprimer les notations négatives, de supprimer certains items et de revoir les barèmes. (Voir document joint).

Afin de faciliter la tâche du délégué qui réalise cette évaluation, nous allons mettre en place un document d'aide à la notation (en cours d'élaboration), nous précisons que toute personne membre du CD 31 présente sur le championnat peut aider à cette notation.

Nous envisageons également de ne pas mettre de délégué du secteur sur un championnat se déroulant dans son secteur afin d'éviter des pressions.

### **Championnat de tir de précision**

A ce jour, nous comptons environ 900 joueurs masculins et 150 joueuses féminines inscrits.

Comme prévu, le déroulement des épreuves qualificatives dans les secteurs est laissé à l'appréciation des responsables de secteur.

Toutefois, des dispositions communes doivent être rappelées avant la compétition :

- Production par le joueur absent d'un justificatif
- Tenue sportive avec identification du club exigée (pas de jean)
- Litiges réglés sur place par les délégués
- Non inclusion dans le challenge La Dépêche
- Non inclusion dans la participation globale des clubs

Le règlement intérieur ci-joint s'appliquera et devra être affiché durant les épreuves qualificatives.

La commission jeunes doit prévoir les inscriptions à l'avance pour les juniors.

Nous sommes à la recherche d'un site pour le 2° tour qualificatif.

La liste des qualifiés par secteur (numéro de licence, nom, prénom, club, score) doit être communiquée à Francis sous forme d'un tableau Excel dès la fin des épreuves qualificatives.

### **CDC Open et féminin**

Les fiches d'inscription des clubs pour les CDC 2020 sont toutes revenues au CD.

Seul, le club de Pins Villate (en CDC féminin) ne se réinscrit pas par manque d'effectif (2 licenciées féminines).

La commission propose de valider ce retrait.

A l'unanimité des présents, la commission confirme qu'aucun club du secteur de Toulouse n'intégrera le CDC féminin en 2020 du fait que seules deux compétitions (à 9 équipes seulement) sur les 5 prévues se sont déroulées en 2020.

Nous devons procéder à des « repêchages » d'équipes en CDC féminin. Comme ce cas de figure n'est pas prévu dans notre RI, la commission propose d'appliquer les mêmes critères que pour les montées et descentes (classement et nombre de points et goal-average).

Les clubs de Roquettes et Labège seront réintégrés, s'ils acceptent, en CDC féminin pour 2020.

### **CDC vétérans**

Tous les clubs prévus se sont inscrits. La commission réalise la composition des groupes en équilibrant les clubs maintenus, montants ou descendus).

Il manque, à ce jour, des clubs capables d'accueillir des journées, les délégués de secteur vont les solliciter au plus vite.

### **Qualificatifs aux divers championnats de la Haute Garonne**

En appliquant les mêmes critères qu'en 2019, en tenant compte des champions 2019 qui ont accepté ou refusé leurs qualification d'office, les nombres de qualifiés par épreuve et par secteur sont validés. (Tableau ci-joint)

Après un ordre du jour bien chargé, la séance est levée à 21 heures 45.



## REPARTITION DES EQUIPES QUALIFIEES AUX CHAMPIONNATS DE LA HAUTE GARONNE 2020

	Triplettes masculins		Doublettes mixtes		Doublettes féminines		Triplettes vétérans		Tête à tête masculin		Doublettes masculins		Triplettes féminines		Tête à tête féminin		Triplettes promotion	
	Attribué	Champions 2019	Attribué	Champions 2019	Attribué	Champions 2019	Attribué	Champions 2019	Attribué	Champions 2019	Attribué	Champions 2019	Attribué	Champions 2019	Attribué	Champions 2019	Attribué	Champions 2019
<b>TOULOUSE</b>	7	FAURE L Bryan CALVO Roger	6		3		3	GIACOMI N Angelo	7	FAURE L Paul	7	RATQUEBE R Rocky	3		3	BIAU Nadège	7	
<b>4 VALLEES</b>	8		8		5		4		9		9		5		7			
<b>COMMINGES</b>	8		8		4		4		8		8		4		8			
<b>GLS</b>	6		7		4		4		6		6		3		11			
<b>PIBRAC</b>	8		9		4		5		8		8		5		7			
<b>GRENADE</b>	8		8		3		4		7		8		3		7			
<b>MURET</b>	7		7		5		3		8		7		5		9			
<b>CARBONNE</b>	10		11		4		4		10		10		4		8			
	<b>64</b>		<b>64</b>		<b>32</b>		<b>32</b>		<b>64</b>		<b>64</b>		<b>32</b>		<b>32</b>		<b>64</b>	